

M. Roberts: L'honorable représentante devrait savoir que le gouvernement a pris la décision d'augmenter de façon considérable les crédits affectés à la recherche sur les pluies acides. Ils serviront en grande partie à mettre au point des méthodes visant à atténuer les effets de la pluie acide sur les zones de frai dans les provinces de l'Atlantique.

Je sais que le sous-comité des pluies acides de la Chambre des communes doit se rendre en Nouvelle-Écosse très prochainement. J'espère que cette visite permettra de mieux sensibiliser les Canadiens, et notamment ceux de cette région, à cet important problème.

De façon générale, nous menons une vigoureuse campagne auprès de la communauté internationale pour la presser de signer un accord avec le gouvernement américain pour qu'il nous aide à régler ce problème. Ce sera l'un des principaux sujets à l'ordre du jour des entretiens qui auront lieu avec le président des États-Unis, qui est attendu au Canada au début du mois de mars.

* * *

LES PÊCHES

LA RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE SUR LA CÔTE OUEST—LES CONSÉQUENCES POUR LA BANDE INDIENNE KATZIE

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et Océans. Le ministre doit avoir eu vent de la controverse et des préoccupations suscitées par son nouveau projet de règlement relatif à la pêche sur la côte ouest, spécialement les passages relatifs au Fraser et à sa fermeture. Dans ma circonscription, il y a une bande indienne à Pitt Meadows, la bande Katzie, qui retire 90 p. 100 de ses revenus de la pêche au filet maillant sur le Fraser, et qui proteste contre cette fermeture avec la plus grande énergie en se fondant sur deux motifs. Le premier est qu'un territoire de pêche est interdit, alors que les autres ne sont à peu près pas touchés. Le deuxième, c'est que cette interdiction est inefficace comme moyen de conservation.

J'aurais donc deux questions à poser au ministre. Quelles mesures le ministre entend-il prendre pour indemniser les intéressés, les pêcheurs autochtones et non autochtones, s'il impose la fermeture complète pour la campagne de 1981? Est-ce que le ministre veut envisager à nouveau de faire surseoir à l'application de ce règlement, pour permettre au ministère et au ministre lui-même de reprendre les consultations qui sont au point mort depuis au moins six mois?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, le député dit que ces mesures sont injustes. La vérité, c'est que tous les groupes ont constaté que les mesures prises sont difficiles à admettre, et beaucoup de groupes ont protesté, tout comme celui dont a parlé le député. Mais, en réalité, les stocks de chinook du Fraser ont très sérieusement besoin d'être protégés, et c'est ce que nous essayons de faire.

J'ai déjà dit au député que nous essayons de trouver une solution de rechange pour ceux qui vont perdre toute possibilité ou presque de pratiquer la pêche. Je n'ai pas exclu de rencontrer éventuellement les groupes les plus directement

Présence à la tribune

touchés. Il est certain que ce groupe du Fraser va subir un préjudice, et je ne m'en cache pas.

Quant à décréter un moratoire ou à revenir sur notre décision, j'ai dit que j'étais disposé à étudier toute mesure de conservation autre que celle que nous avons proposée. Le problème, c'est que chaque pêcheur demande que sa catégorie soit exemptée et que les autres catégories de pêcheurs fassent les frais des mesures de conservation. Il nous est évidemment impossible de satisfaire tout le monde.

● (1440)

LES POURPARLERS AVEC LES RESPONSABLES AMÉRICAINS

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, je concède volontiers au ministre que des mesures de conservation s'imposent et que le groupe dont j'ai parlé est loin d'être le seul à souffrir. Cependant, le ministre devra admettre que son ministère a complètement paralysé la pêche au filet maillant sur le Fraser.

Abstraction faite des années de mauvaise gestion que nous avons connues, de la destruction de l'habitat, du manque de contrôle sur la pêche illégale, de la pollution et quoi encore, les sociétés américaines de pêche de San Juan et Point Roberts attrapent plus de saumons chinook se dirigeant vers le Fraser que le ministère n'en sauvera en interdisant la pêche sur le Fraser cette année.

Je voudrais savoir si le ministre a l'intention d'essayer de convaincre les Américains de signer une entente en vertu de laquelle, au lieu de décimer nos bancs de saumons chinook, ils nous aideraient à les préserver.

Des voix: Bravo!

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, nous avons communiqué avec les autorités américaines à propos de cette question. J'espère personnellement que leur réaction sera positive. Elles ont fait savoir qu'elles comprenaient le problème que cela pose au Canada. Elles pourront prouver leur bonne foi à l'approche des négociations sur le problème de la pêche au saumon et sur le problème global des prises réparties entre les pêcheurs canadiens et américains, si elles réagissent aux mesures de conservation des espèces que nous avons adoptées. Je mettrai le député au courant dès que j'aurai reçu une réponse.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE TERRE-NEUVE

Mme le Président: Je voudrais attirer l'attention des députés sur la présence dans la tribune d'un éminent collègue, le Président de l'Assemblée législative de Terre-Neuve, l'honorable Leonard Simms.

Des voix: Bravo!

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU SECRÉTAIRE AU COMMERCE DU MEXIQUE

Mme le Président: Je voudrais également attirer l'attention des députés sur la présence dans notre tribune d'un hôte